

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2024

Le PV du CM du jeudi 15 février a été approuvé

. Le compte administratif 2023 a été approuvé

. Le budget primitif 2024 a été validé à l'unanimité

. Vote des taux : le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition compte tenu de la hausse des bases qui s'élève à 3,9 %

. Les devis pour élargir les chemins de Coussé et de Pracoé ont été validés. C'est l'entreprise Siterre qui effectuera les travaux pour un montant de 1920 € ttc pour Coussé et de 3000 € ttc pour Pracoé

. Formation bibliothèque : une délibération a été adoptée afin de prendre en charge les repas des bénévoles de la bibliothèque lorsqu'elles vont en formation

. Site internet : des devis seront demandés à plusieurs prestataires pour héberger le site